

## Demander une télé-expertise au Centre Léon Bérard via MonSisra

- Soit via le logiciel **MonSisra<sup>2</sup>** sur votre ordinateur en vérifiant que vous avez la version 2023.10.30 ou ultérieure au survol du  (si ce n'est pas le cas, cliquer ici pour la mise à jour : <https://update.sante-ra.fr/monsisra/installer/>).
- Soit sur votre smartphone, en vérifiant que vous avez bien la version 2023.11.7 ou ultérieure (en bas à gauche)
- Soit via la version web : <https://www.sante-ra.fr/AutoConnectSSO/Connexion.aspx?>

1. Se connecter à votre compte MonSisra et vérifier votre version si besoin.

2. Cliquer sur 

3. Cliquer ensuite sur **Demander une expertise**

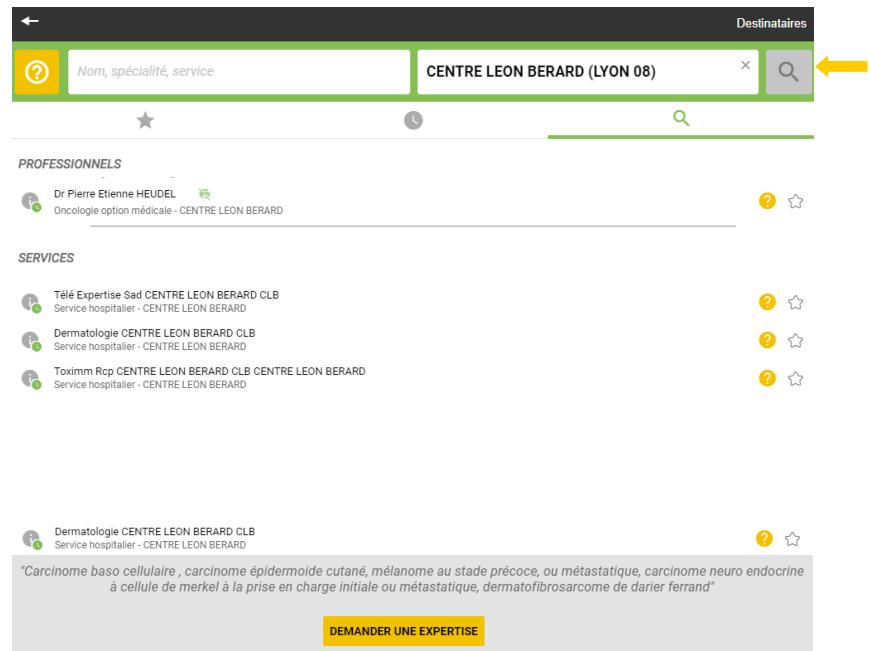


4. Taper **CENTRE LEON BERARD** dans la barre de recherche à droite puis cliquer sur la loupe. Vous pouvez également réduire la recherche en ajoutant la spécialité à gauche.

Afin de répondre au mieux, les médecins se sont majoritairement organisés par **SERVICE** ou en tant que **PROFESSIONNEL** individuel.

En cliquant sur  vous pouvez ajouter l'expert à vos favoris pour simplifier votre prochaine demande.

5. Cliquer sur l'expert recherché et ses domaines d'expertise s'affichent puis cliquer sur **DEMANDE UNE EXPERTISE**



6. Identifier le patient concerné et valider



7. Saisir le numéro de sécurité sociale du patient (copier-coller possible) ainsi que votre numéro de facturation qui correspond au **numéro Ameli** pour un professionnel libéral et au **numéro Finess/Code spécialité** pour un professionnel hospitalier



8. La téléexpertise est initiée par le rappel des éléments demandés par l'expert. A vous ensuite de rédiger le message et ajouter les pièces-jointes demandées.

**Important : bien différencier les photos **

Cliquer sur  **Envoyer** Le service vous répondra dans les meilleurs délais.

